



montpellier méditerranée métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

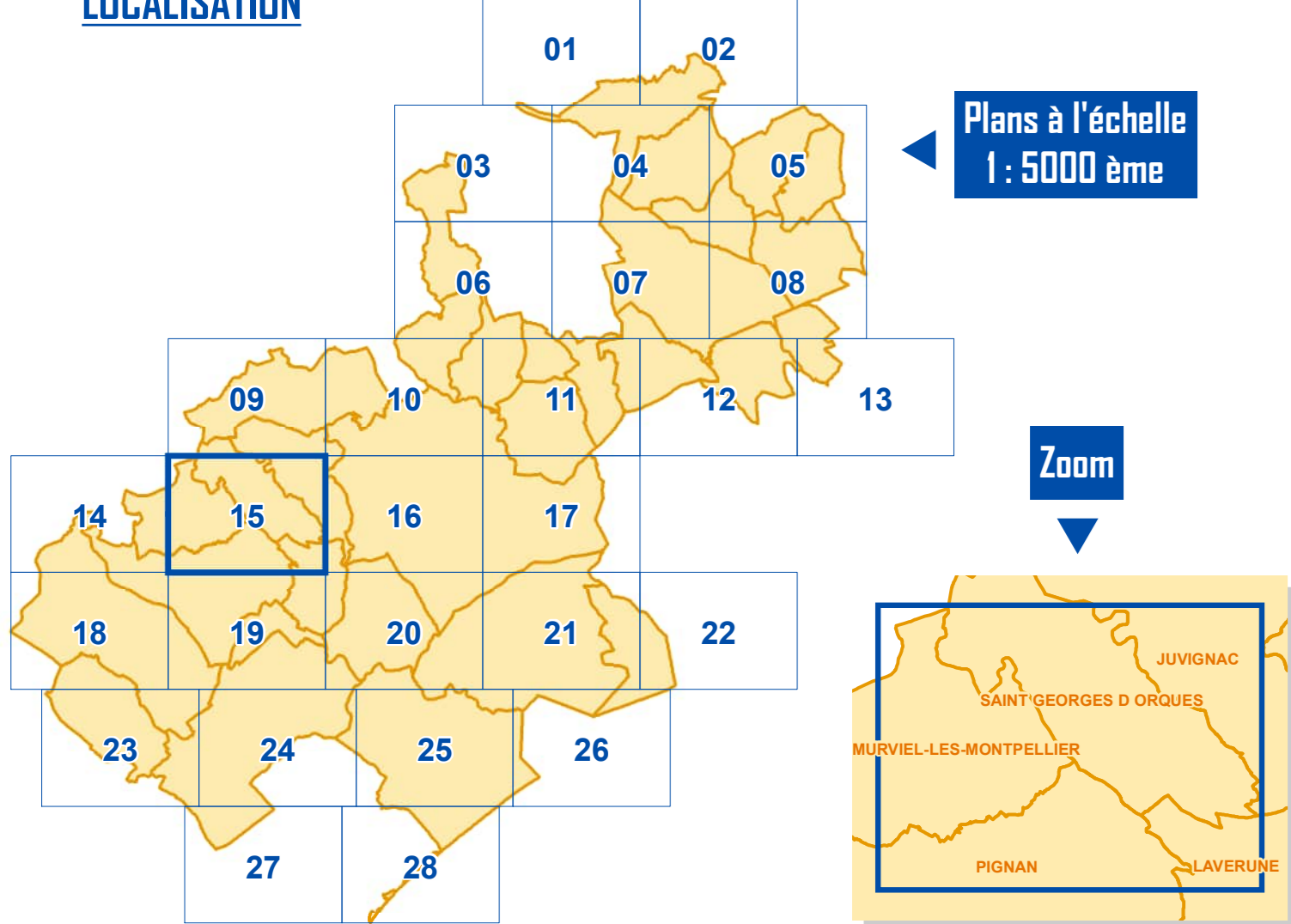
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN 15

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



Plans à l'échelle 1 : 5000 ème

Zoom

LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- | | |
|---|---|
| A. PATRIMOINE NATUREL | B - PATRIMOINE CULTUREL |
| ELS Passage des pâtis sur le littoral | AC1 Monuments historiques |
| AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales | AC1 Abords des monuments historiques |
| AC2 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles | AC2 Sites inscrits et classés |
| | AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) |
| | AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP) |

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

- | | |
|--|--|
| A. ENERGIE | B. CANALISATIONS |
| I3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques | I1 Maître de l'urbanisme autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz |
| I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité | A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation |
| C. COMMUNICATIONS | D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES |
| EL3 Hâlage et marchepied | PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques |
| T1 Domaine public terrestre | PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les câbles |
| T5 Aéronautique de décollage | PT3 Réseaux de télécommunication |
| T8 Radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage | |


III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

- | | |
|------------------------------|--|
| A- SALUBRITE PUBLIQUE | B - SECURITE PUBLIQUE |
| INT1 Cimetières | PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPR |
| INT1 Voisage des cimetières | PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancéreuses |

NB - Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILLAGES DU PLAN

- Parcelle
- Bâti
- Commune





montpellier
méditerranée
métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

Montpellier Méditerranée Métropole

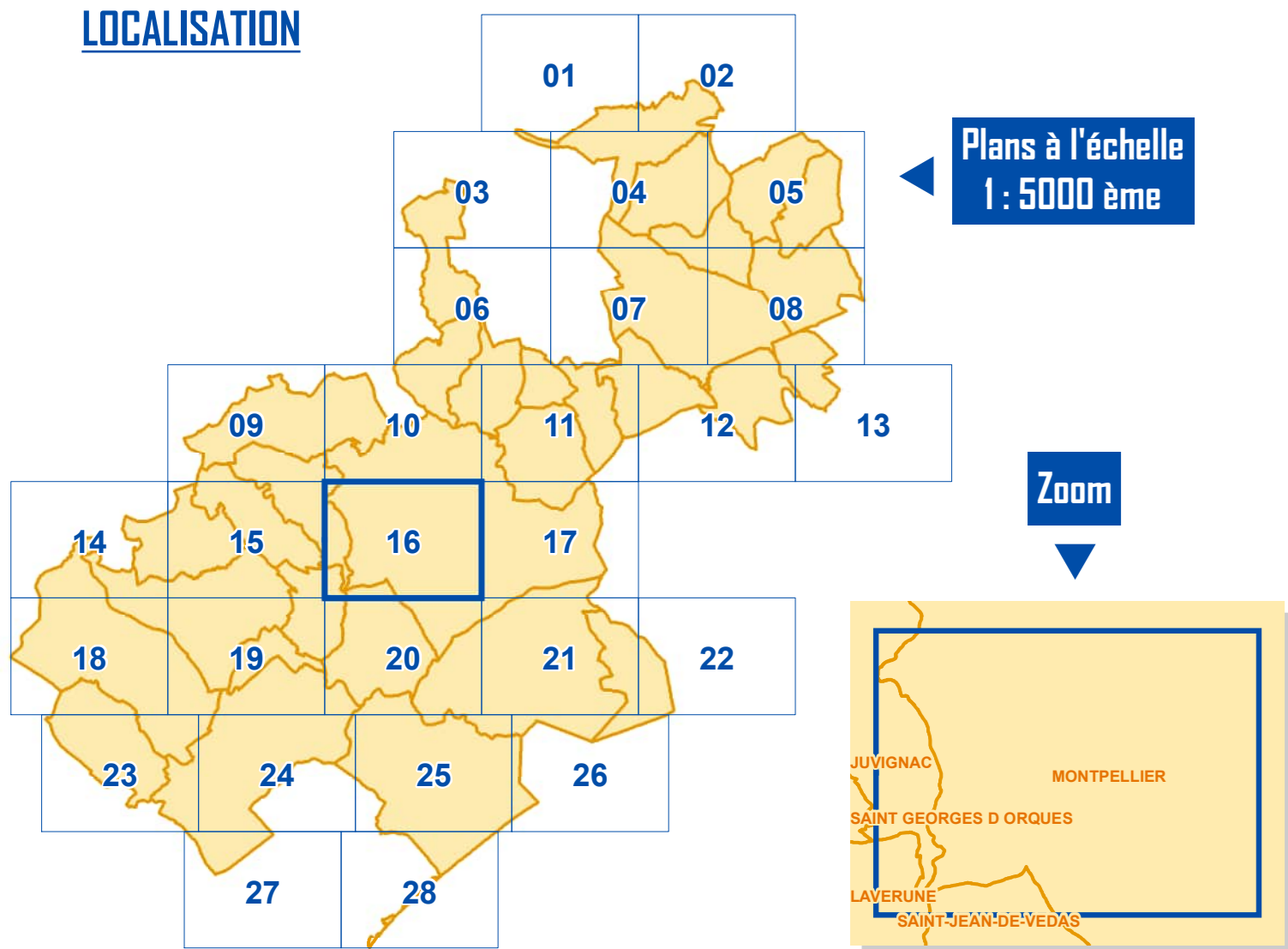
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
16

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- A. PATRIMOINE NATUREL**
 - ELS Passage des péons sur le littoral
 - AS1 Planières de protection des eaux côtières et maritimes
 - AC1 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles
- B - PATRIMOINE CULTUREL**
 - AC1 Monuments historiques
 - AC1 Abords des monuments historiques
 - AC2 Sites inscrits et classés
 - ACA Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
 - ACA Bis Axa de Mise en Valeur de l'Archéologie et du Patrimoine (AMVP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

- A. ENERGIE**
 - D Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
 - I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- B. CANALISATIONS**
 - H1 Maître de l'urbanisme autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
 - A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation
- C. COMMUNICATIONS**
 - EL3 Hilage et maréage
 - T1 Domaine public ferroviaire
 - T5 Aéronautique de déplacement
 - T5 Radionavigable de protection des installations de navigation et d'atterrissage
- D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**
 - PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les canalisations
 - PT3 Réseaux de télécommunication

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

- A - SALUBRITE PUBLIQUE**
 - INT1 Cimetières
 - INT1 Voisage des cimetières
- B - SECURITE PUBLIQUE**
 - PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRi
 - PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités dangereuses

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

- HABILAGE DU PLAN**
 - Parcelle
 - Bâti
 - Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

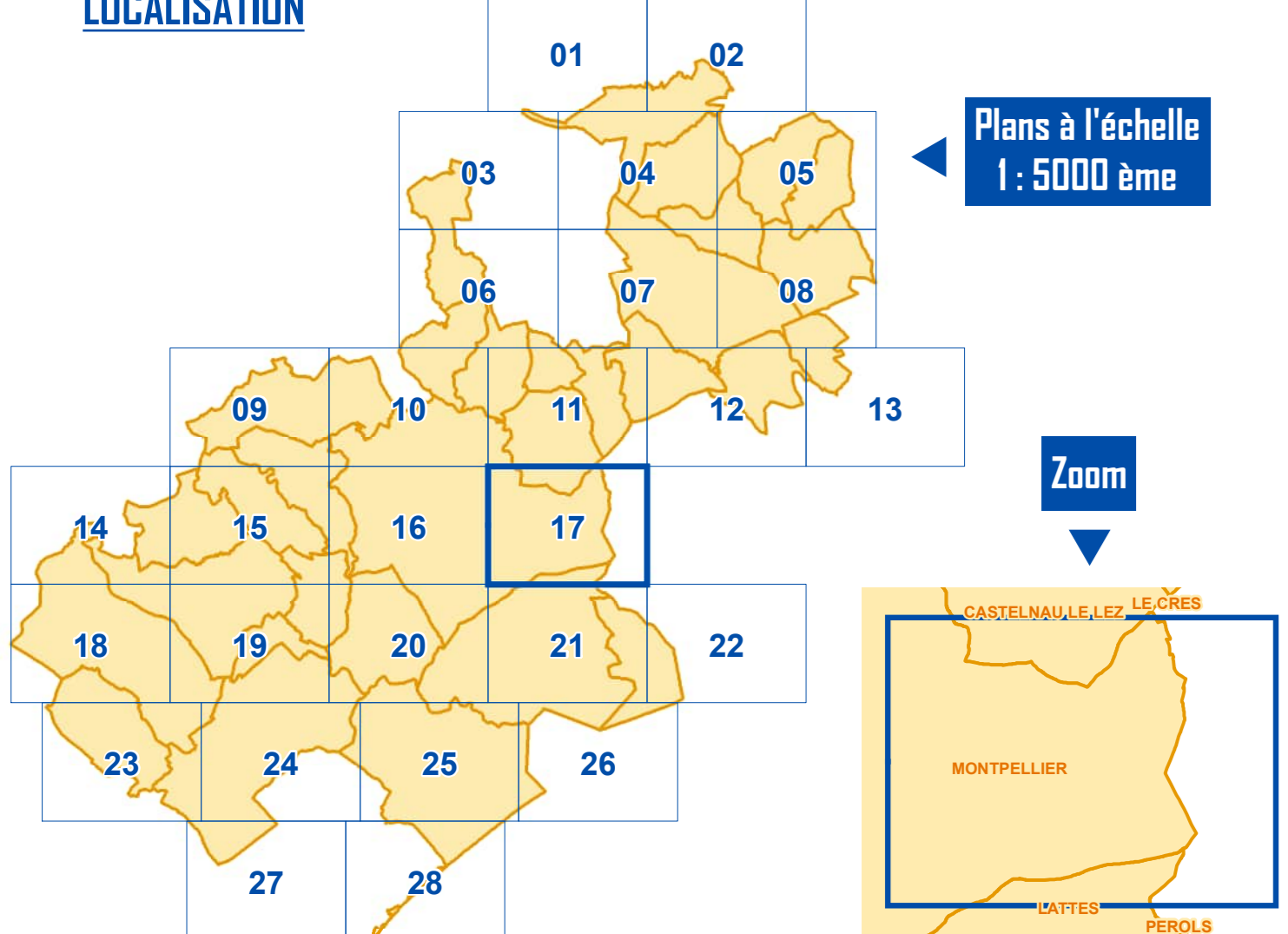
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
17

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - PATRIMOINE NATUREL	B - PATRIMOINE CULTUREL
ELS Passage de pédoncs sur le littoral	AC1 Monuments historiques
AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales	AC1 Abords des monuments historiques
AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles	AC2 Sites inscrits et classés
	AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
	AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A - ENERGIE	B - CANALISATIONS
I3 Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	I1 Maître de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité	A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation

C - COMMUNICATIONS	D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
EL3 Hâlage et marchepied	PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
T1 Domaine public ferroviaire	PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les interférences
T5 T5 Aéronautique de logement	PT3 Réseaux de télécommunication
T5 T5 Radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage	

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE	B - SECURITE PUBLIQUE
INT1 Cimetières	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPR
INT1 Vossages des cimetières	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRIF
	PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancérogènes

NB - Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

Parcelle
Bâti
Commune



LATTES

**Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)**
Montpellier Méditerranée Métropole

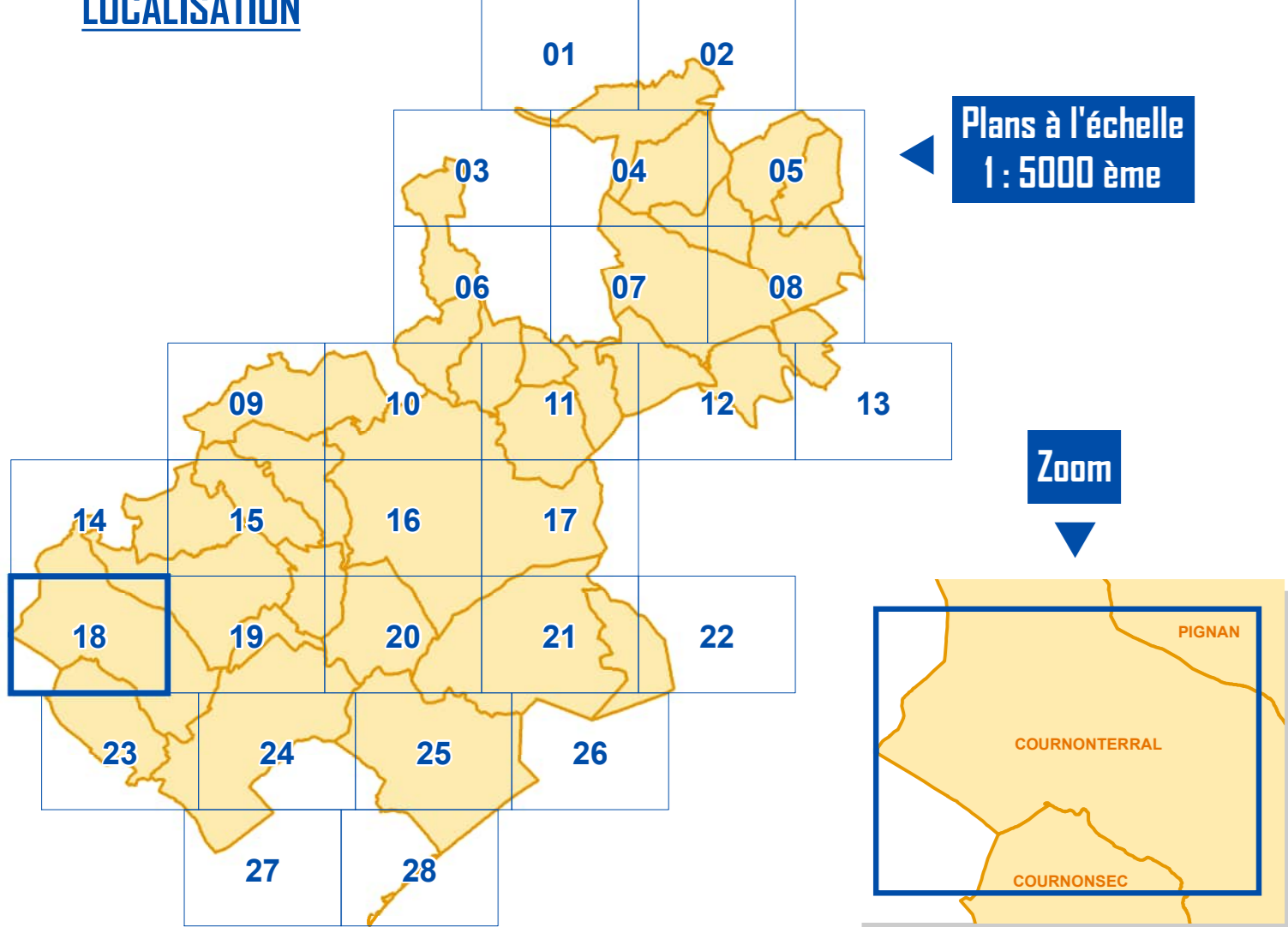
Annexes

**Servitudes
d'Utilité Publique (SUP)**

PLAN
18

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A. PATRIMOINE NATUREL		B - PATRIMOINE CULTUREL	
ELS Passage des piétons sur le littoral	AC1 Monuments historiques	AC1 Monuments historiques	
AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales	AC1 Abords des monuments historiques	AC1 Abords des monuments historiques	
AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles	AC2 Sites inscrits et classés	AC2 Sites inscrits et classés	
	AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)	AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)	
	AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)	AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)	

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE		B. CANALISATIONS	
I3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation	
I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité			
C. COMMUNICATIONS		D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	
EL3 Héliage et marépiegé	PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
T1 Domaine public ferroviaire	PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les câbles	PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les câbles	
T5 Aéronautique de logement	PT3 Réseaux de télécommunication	PT3 Réseaux de télécommunication	
T8 Radioléologique de protection des installations de navigation et d'atterrissage			


III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE		B - SECURITE PUBLIQUE	
INT1 Cimetières	PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRi	PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRi	
INT1 Visage des cimetières	PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancérogènes	PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancérogènes	

NB - Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

	Parcelle
	Bâti
	Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

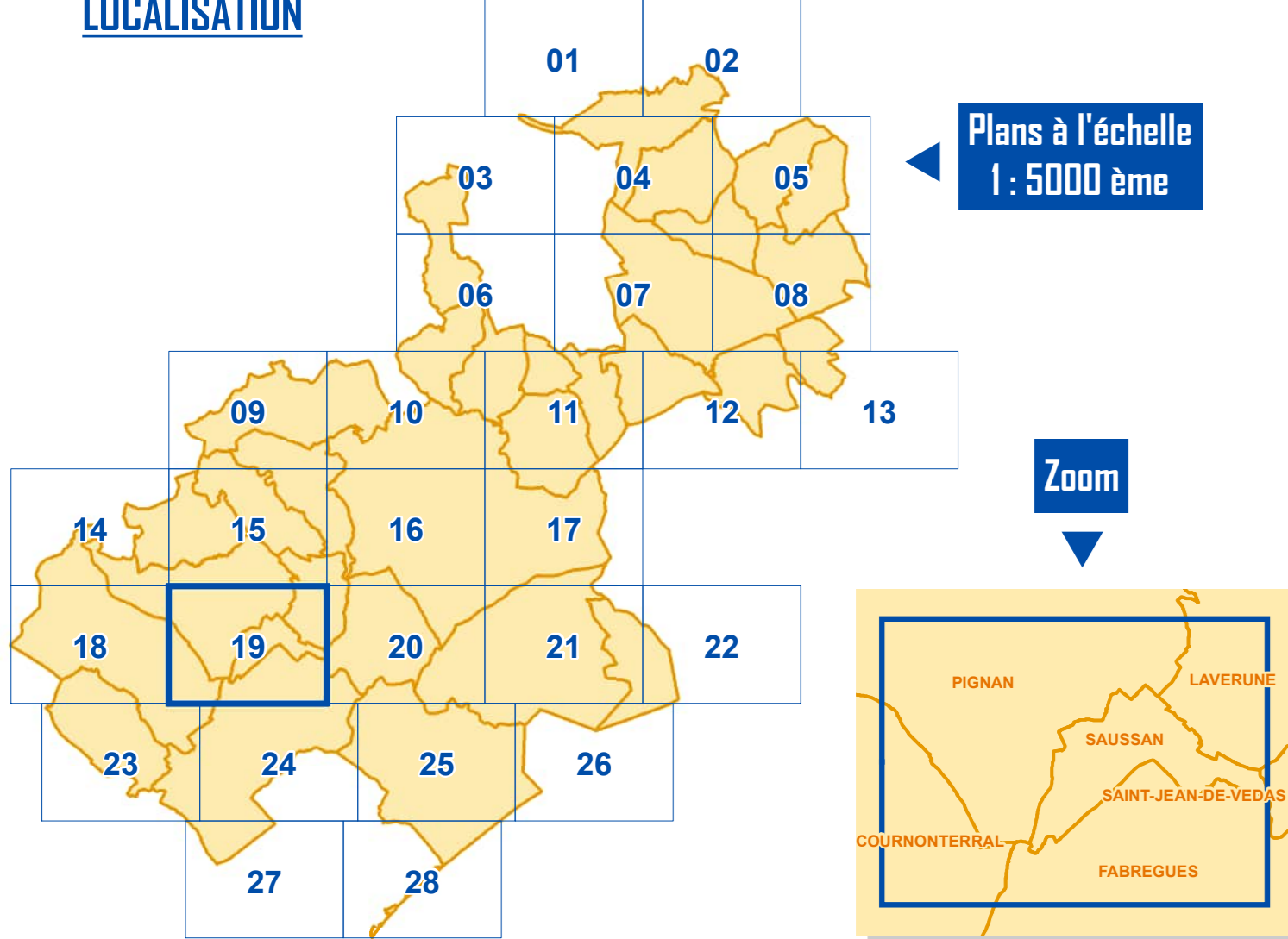
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
19

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



Plans à l'échelle
1 : 5000 ème

Zoom

LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A. PATRIMOINE NATUREL		B - PATRIMOINE CULTUREL	
	ELS Passage des piétons sur le littoral		AC1 Monuments historiques
	AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales		AC1 Abords des monuments historiques
	AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles		AC2 Sites inscrits et classés
			AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
			AC4 Bâtiments de Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE		B. CANALISATIONS	
	I3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques		I1 Maître de l'urbanisme autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
	I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité		A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation
C. COMMUNICATIONS		D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	
	EL3 Hivrage et marchepied		PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
	T1 Domaine public ferroviaire		PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les câbles
	T5 Aéronautique de logement		PT3 Réseaux de télécommunication
	T8 Radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage		


III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE		B - SECURITE PUBLIQUE	
	INT1 Cimetières		PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPR
	INT1 Voisage des cimetières		PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'installations classées

NB - Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

	Parcelle
	Bâtiment
	Commune





Montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

Montpellier Méditerranée Métropole

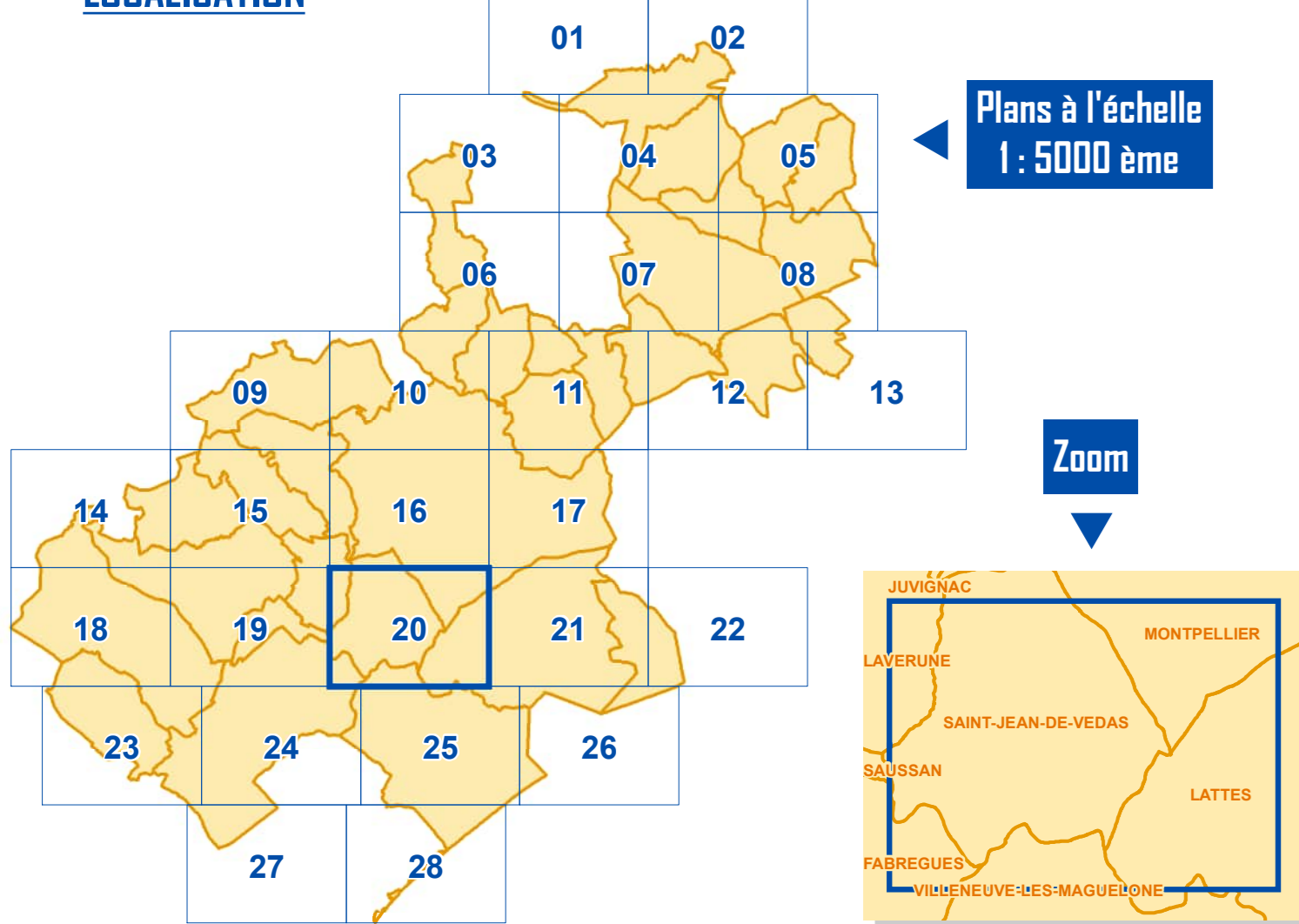
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
20

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



Plans à l'échelle
1 : 5000 ème

Zoom

LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - PATRIMOINE NATUREL	B - PATRIMOINE CULTUREL
ELS Passage des péons sur le littoral	AC1 Monuments historiques
AS1 Remèdes de protection des eaux potables et minérales	AC1 Abords des monuments historiques
AC1 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles	AC2 Sites inscrits et classés
	AC4 Plan de Sauvagerie et de Mise en Valeur (PSMV)
	AC4 Bis Ais de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE	B. CANALISATIONS
D Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	H1 Maître de l'urbanisme autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité	A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation
C. COMMUNICATIONS	D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
EL3 Hâlage et marchepied	PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
T1 Domaine public ferroviaire	PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les câbles
T5 Aéronautique de décollage	PT3 Réseaux de télécommunication
T8 Radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage	


III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE	B - SECURITE PUBLIQUE
INT1 Cimetières	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPR
INT1 Voisage des cimetières	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRIF
	PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancéreuses

NB - Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILLAGES DU PLAN

Parcelle
Bâti
Commune





Montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

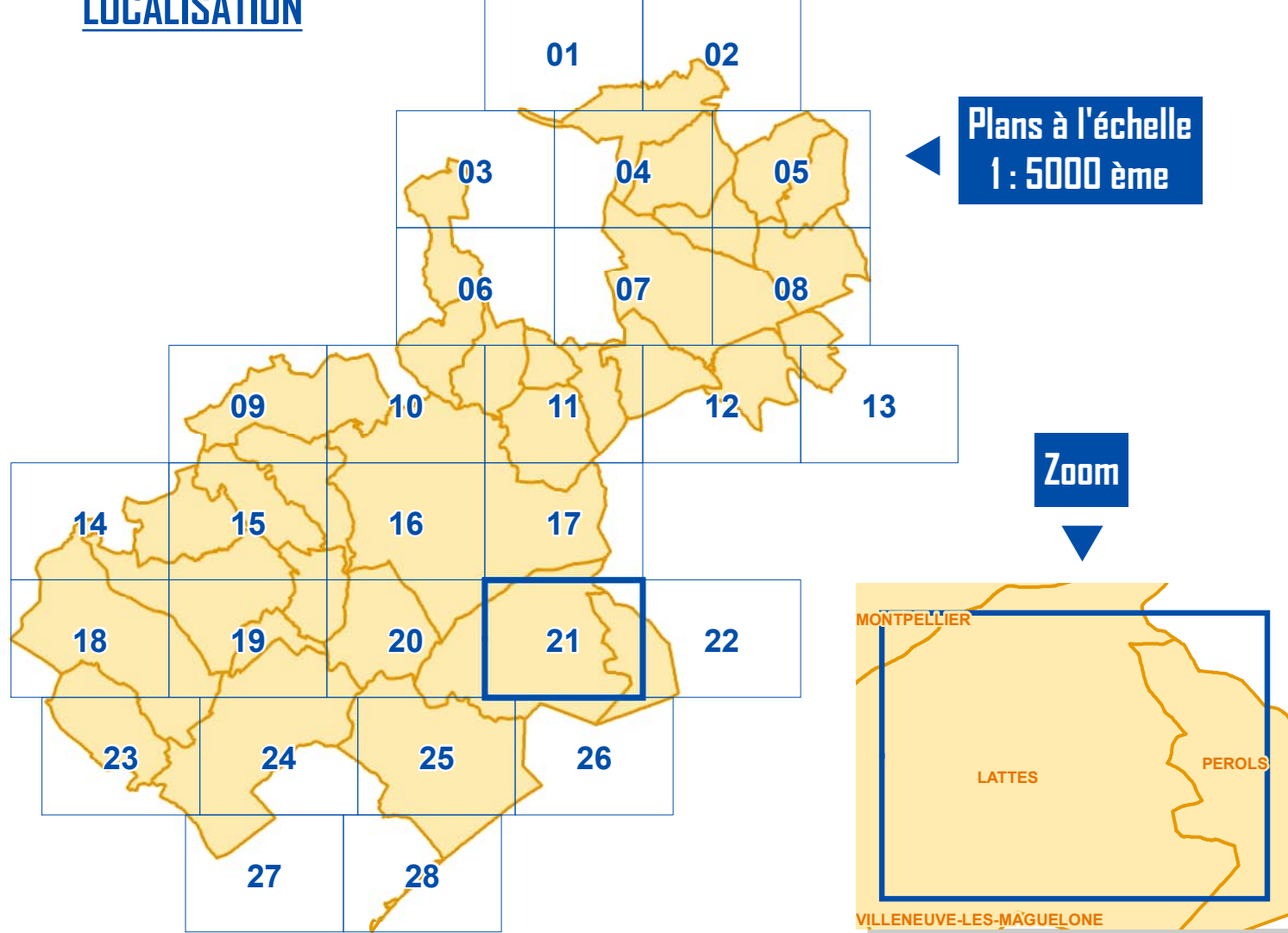
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
21

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - PATRIMOINE NATUREL	
	EL3 Passage des pâtisseries sur le littoral
	AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales
	AC1 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles

B - PATRIMOINE CULTUREL	
	AC1 Monuments historiques
	AC1 Abords des monuments historiques
	AC2 Sites inscrits et classés
	AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
	AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE	
	I3 Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
	I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité

B. CANALISATIONS	
	I1 Maître de l'urbanisme autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
	A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation

C. COMMUNICATIONS	
	EL3 Hérilage et maréage
	T1 Domaine public ferroviaire
	T5 Aéronautique de décollage
	T5 Radioréseau de protection des installations de navigation et d'atterrissage

D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	
	PT1 Protection des centres de réception radiolélectronique contre les perturbations électromagnétiques
	PT2 Protection des centres radiolélectroniques d'émission et de réception contre les câbles
	PT3 Réseaux de télécommunication

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE	
	INT1 Cimetières
	INT1 Vahage des cimetières

B - SECURITE PUBLIQUE	
	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPR
	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRIF
	PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités dangereuses

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN	
	Parcelle
	Bâti
	Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

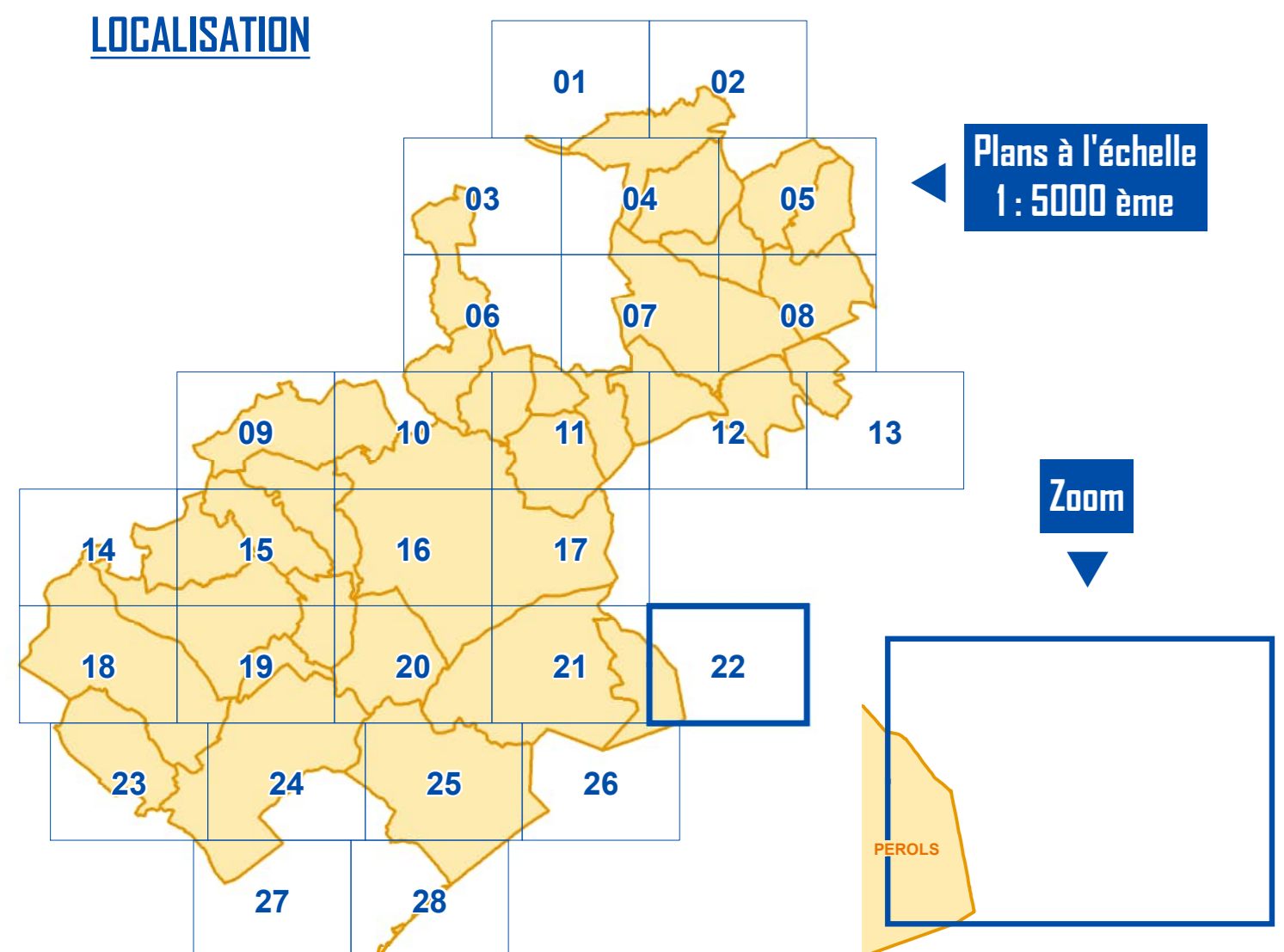
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
22

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - PATRIMOINE NATUREL		B - PATRIMOINE CULTUREL	
ELS Passage des piétons sur le littoral	AC1 Monuments historiques	AC1 Abords des monuments historiques	
AS1 Réserves de protection des eaux potables et minérales	AC2 Sites inscrits et classés	AC4 Plan de Sauvage et de Mise en Valeur (PSMV)	
AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles	AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)		

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A - ENERGIE		B - CANALISATIONS	
I3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation	
I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité			
C - COMMUNICATIONS		D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	
EL3 Héliage et marchepied	PT1 Protection des centres de réception radiolélectrique contre les perturbations électromagnétiques	PT2 Protection des centres radiolélectriques d'émission et de réception contre les parasites	PT3 Réseaux de télécommunication
T1 Domaine public ferroviaire			
T5 Aéronautique de logement			
T8 Radiolélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage			

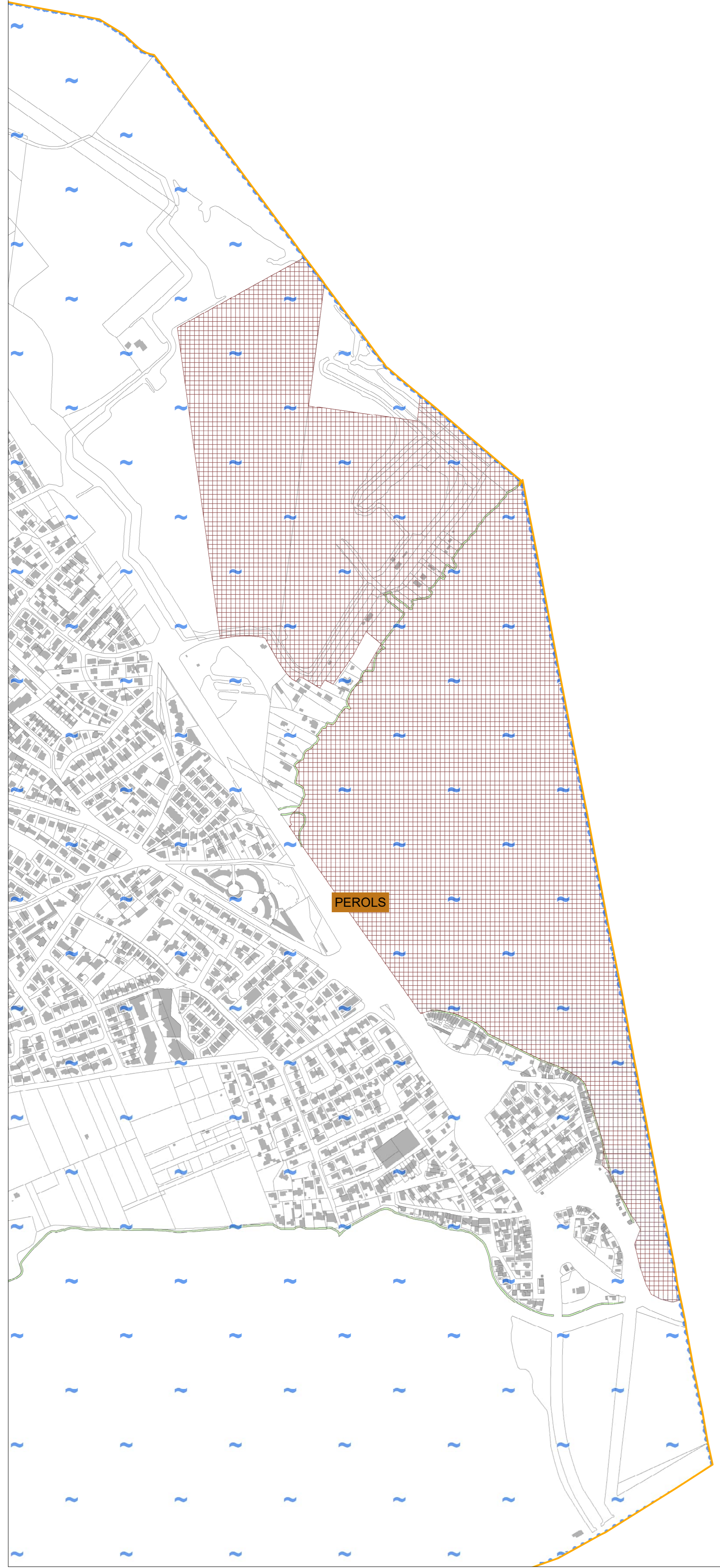
III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE		B - SECURITE PUBLIQUE	
INT1 Cimetières	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPR	PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRIF	
INT1 Voilage des cimetières	PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancéreuses		

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILLAGES DU PLAN

	Parcelle
	Bâti
	Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

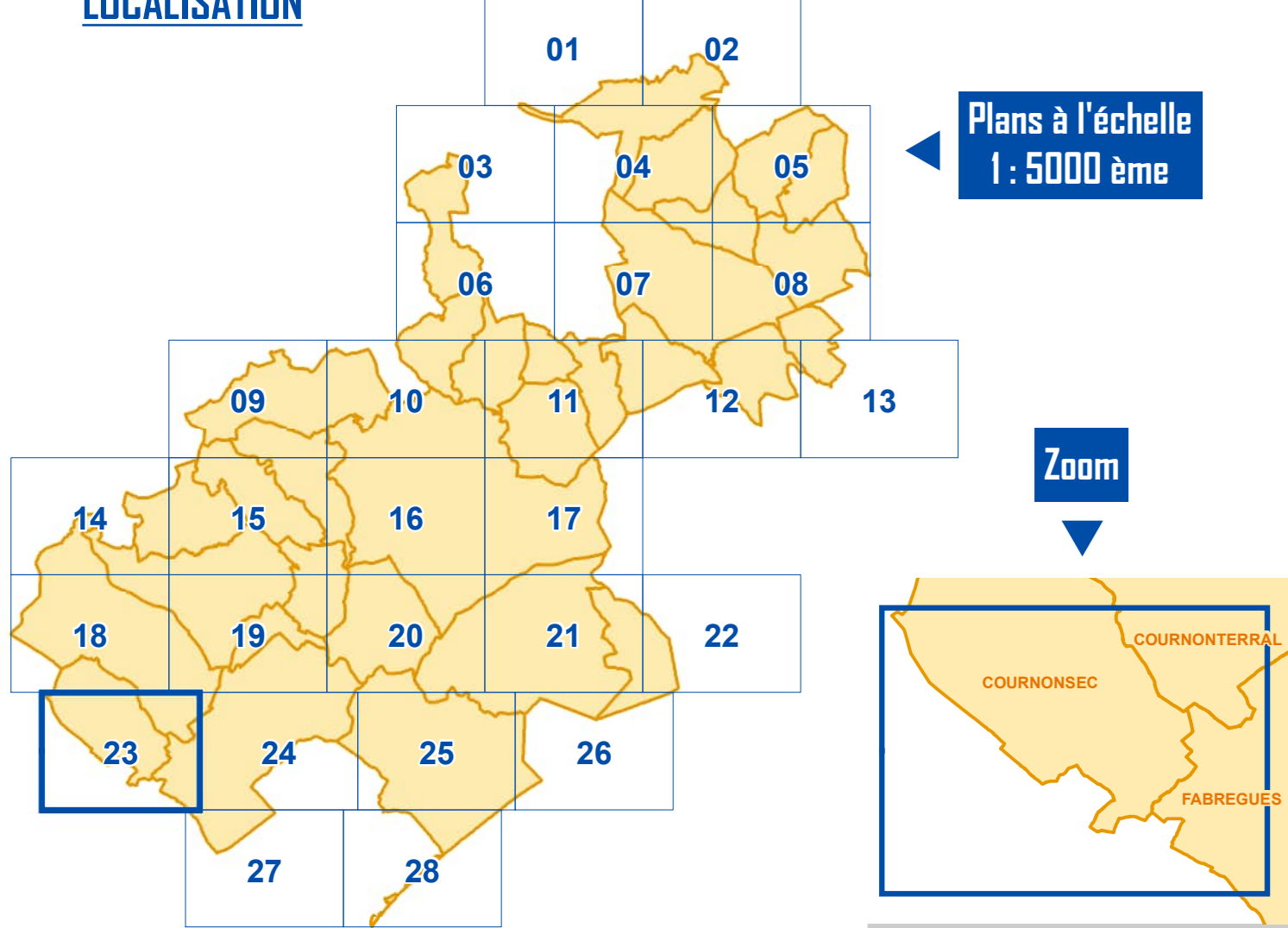
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
23

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



Plans à l'échelle
1 : 5000 ème

Zoom

LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - PATRIMOINE NATUREL

- ELS Passage des piétons sur le littoral
- AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales
- AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles

B - PATRIMOINE CULTUREL

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Abords des monuments historiques
- AC2 Sites inscrits et classés
- AC4 Plan de Sauvageard et de Mise en Valeur (PSMV)
- AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A - ENERGIE

- I3 Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité

B - CANALISATIONS

- I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation

C - COMMUNICATIONS

- EL3 Halage et marchepied
- T1 Domaine public ferroviaire
- T5 TS Aérien de logement
- T5 TS Radioléographique de protection des installations de navigation et d'atterrissage

D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

- PT1 Protection des centres de réception radioléographique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Protection des centres radioléographiques d'émission et de réception contre les parasites
- PT3 Réseaux de télécommunication

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE

- INT1 Cimetières
- INT1 Voisage des cimetières


B - SECURITE PUBLIQUE

- PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRi
- PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRiF
- PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancérogènes

NB - Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

- Parcelle
- Bâti
- Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

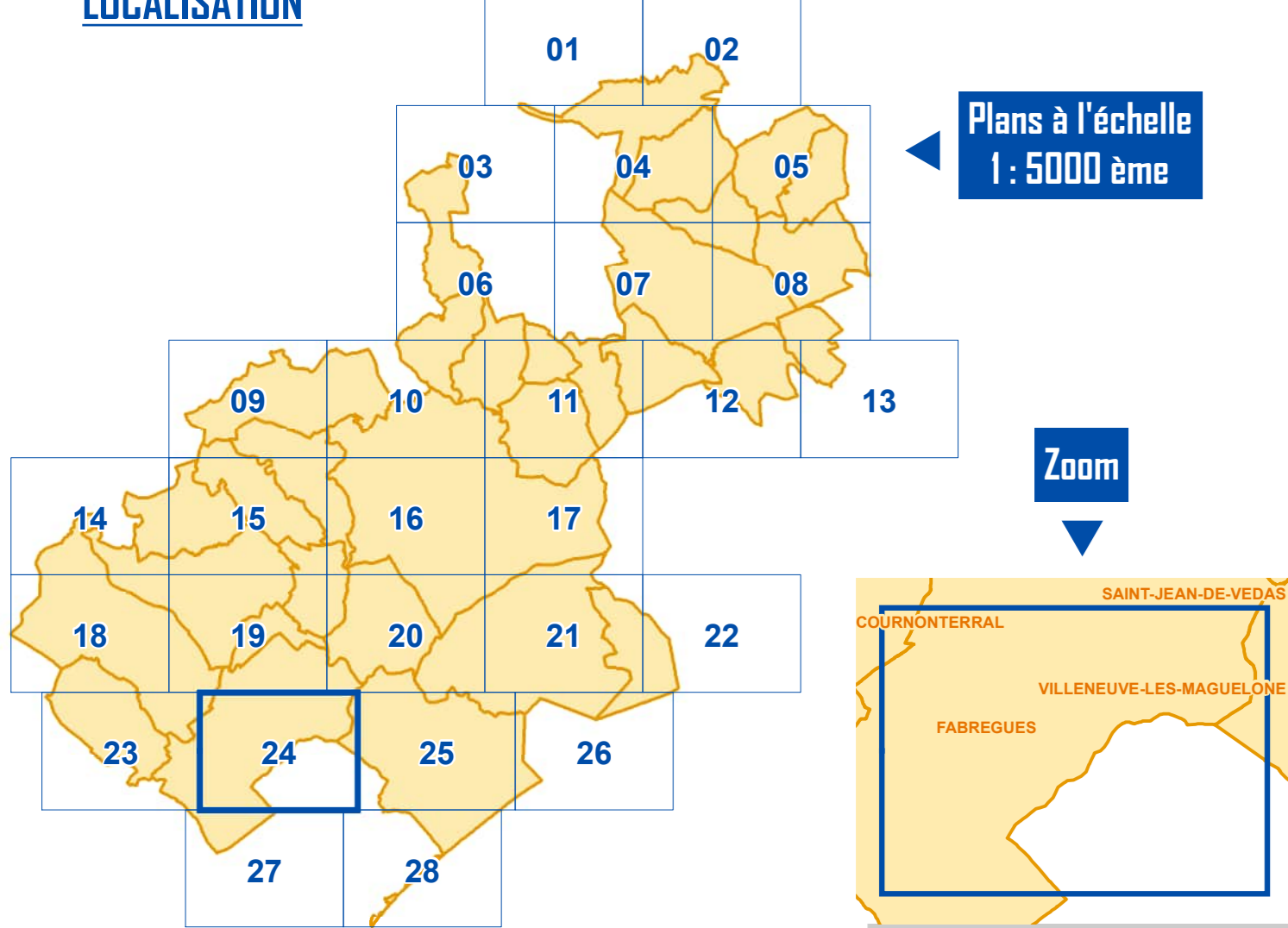
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
24

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A. PATRIMOINE NATUREL	B - PATRIMOINE CULTUREL
<ul style="list-style-type: none"> ELS Passage de piétons sur le littoral AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> AC1 Monuments historiques AC1 Abords des monuments historiques AC2 Sites inscrits et classés AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) AC4 Bis Ais de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE	B. CANALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> D3 Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation
C. COMMUNICATIONS	D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
<ul style="list-style-type: none"> EL3 Halage et marchepied T1 Domaine public ferroviaire T5 Aéronautique de logement T8 Radioréseau de protection des installations de navigation et d'atterrissage 	<ul style="list-style-type: none"> PT1 Protection des centres de réception radiolélectrique contre les perturbations électromagnétiques PT2 Protection des centres radiolélectriques d'émission et de réception contre les câbles PT3 Réseaux de télécommunication


III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A- SALUBRITE PUBLIQUE	B - SECURITE PUBLIQUE
<ul style="list-style-type: none"> INT1 Cimetières INT1 Voilage des cimetières 	<ul style="list-style-type: none"> PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRi PM1 Enveloppe des zones réglementaires de PPRiF PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancéreuses

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

	Parcelle
	Bâti
	Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

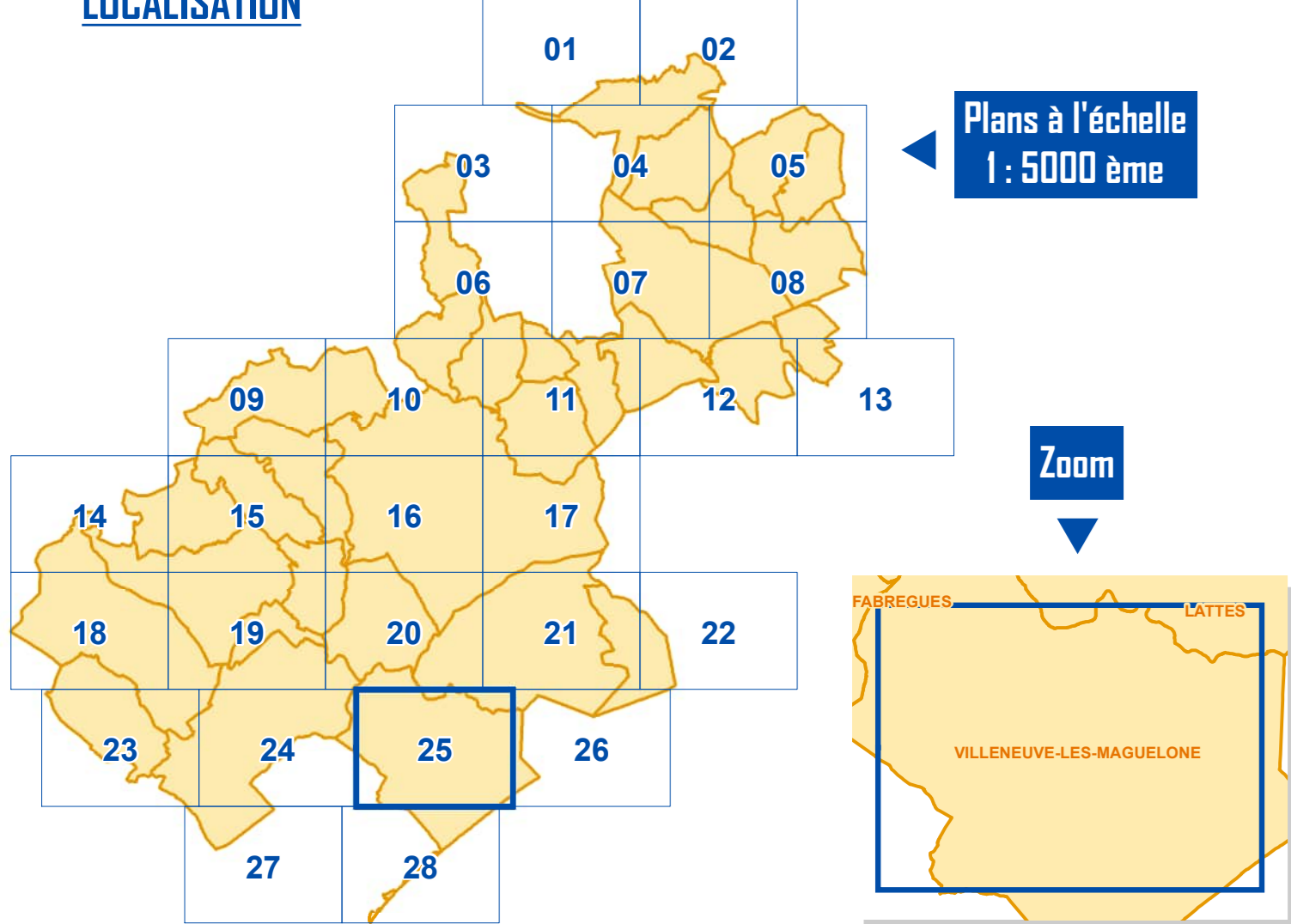
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
25

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



Plans à l'échelle
1 : 5000 ème

Zoom

LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A. PATRIMOINE NATUREL

- ELS Passage des piétons sur le littoral
- AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales
- AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles

B - PATRIMOINE CULTUREL

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Abords des monuments historiques
- AC2 Sites inscrits et classés
- AC4 Plan de Sauvagegard et de Mise en Valeur (PSMV)
- AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE

- I3 Conduites de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité

B. CANALISATIONS

- I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation

C. COMMUNICATIONS

- EL3 Héliage et maréage
- T1 Domaine public ferroviaire
- T5 TS Aeronautique de dégivrage
- T5 TS Radiolélectronique de protection des installations de navigation et d'atterrissage

D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

- PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les interférences
- PT3 Réseaux de télécommunication

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE

- INT1 Cimetières
- INT1 Visage des cimetières


B - SECURITE PUBLIQUE

- PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRIF
- PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRIF
- PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancérogènes

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

- Parcelle
- Bâti
- Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

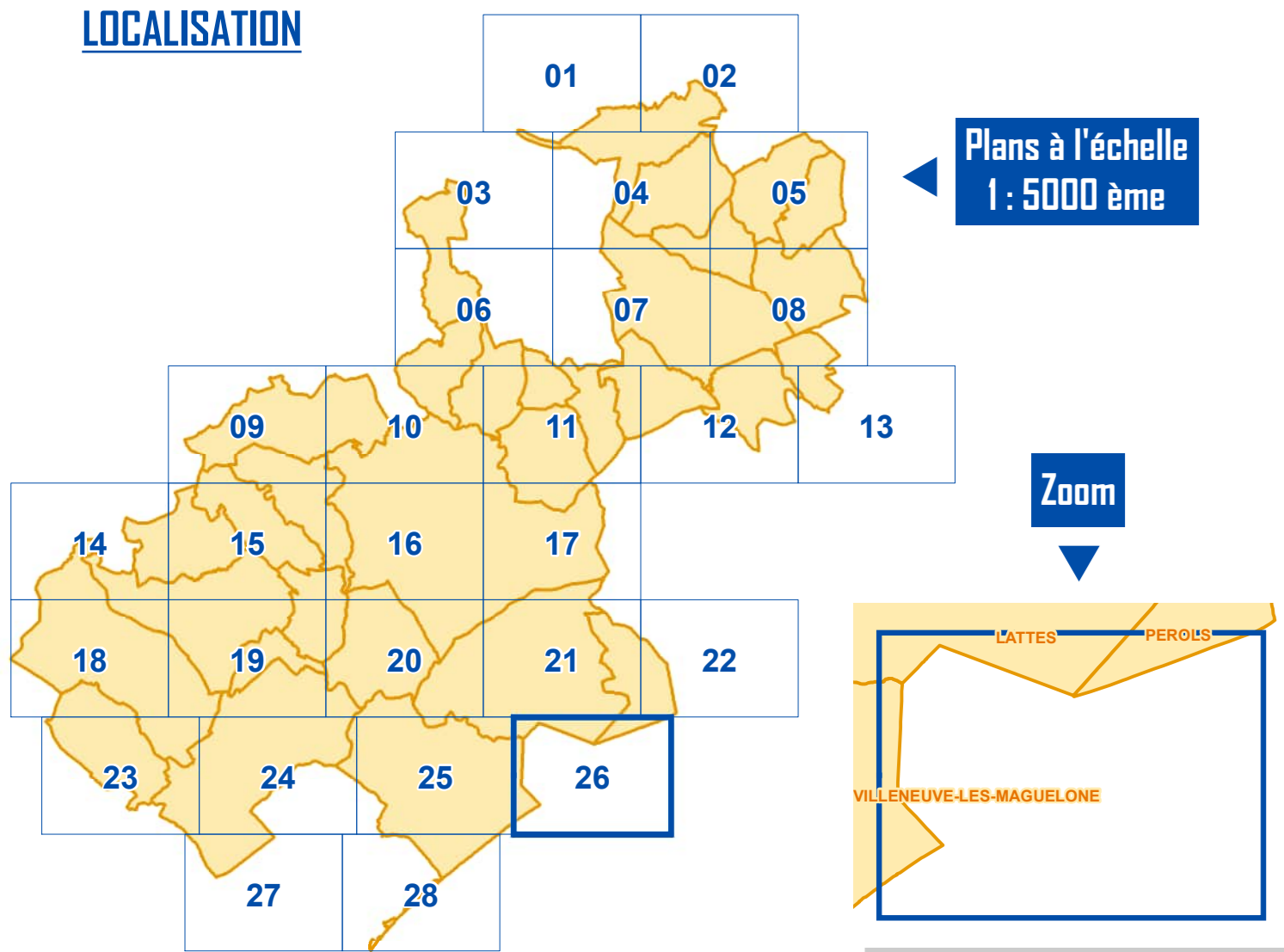
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
26

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A - PATRIMOINE NATUREL	B - PATRIMOINE CULTUREL
<ul style="list-style-type: none"> ELS Passage des piétons sur le littoral AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> AC1 Monuments historiques AC1 Abords des monuments historiques AC2 Sites inscrits et classés AC4 Plan de Sauvagerie et de Mise en Valeur (PSMV) AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A - ENERGIE	B - CANALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> D3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> I1 Maître de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation

C - COMMUNICATIONS	D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
<ul style="list-style-type: none"> EL3 Hébergement et marchepied T1 Domaine public ferroviaire T5 T5 Aéronautique de logement T5 T5 Radiolégitime de protection des installations de navigation et d'atterrissage 	<ul style="list-style-type: none"> PT1 Protection des centres de réception radiolégitime contre les perturbations électromagnétiques PT2 Protection des centres radiolégitimes d'émission et de réception contre les câbles PT3 Réseaux de télécommunication


III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A - SALUBRITE PUBLIQUE	B - SECURITE PUBLIQUE
<ul style="list-style-type: none"> INT1 Cimetières INT1 Visage des cimetières 	<ul style="list-style-type: none"> PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRi PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRiF PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'installations classées

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILAGE DU PLAN

Parcelle
Bât
Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

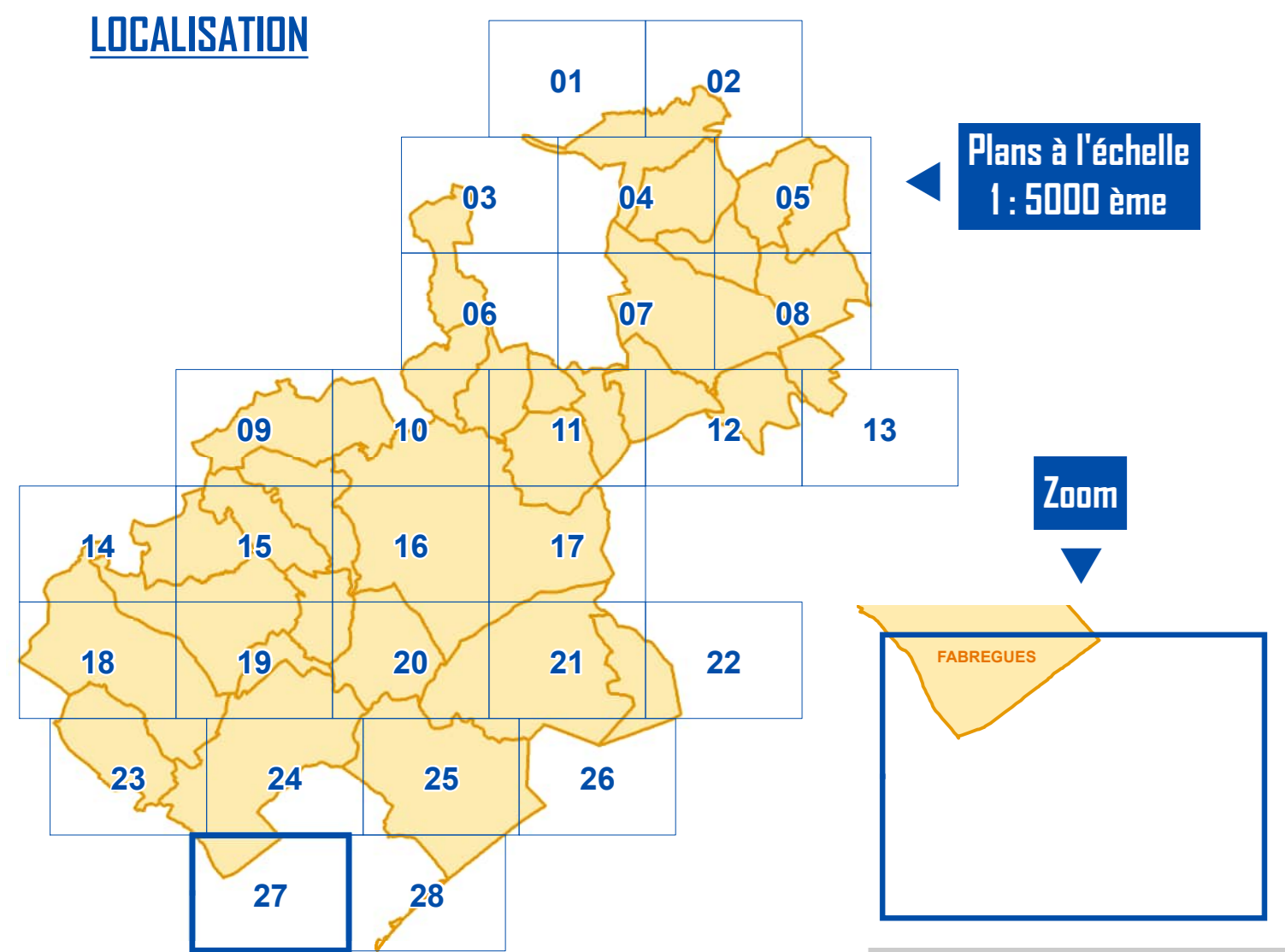
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
27

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A. PATRIMOINE NATUREL	B - PATRIMOINE CULTUREL
<ul style="list-style-type: none"> EL5 Passage des piétons sur le littoral AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> AC1 Monuments historiques AC1 Abords des monuments historiques AC2 Sites inscrits et classés AC4 Plan de Sauvagerie et de Mise en Valeur (PSMV) AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Archéologie et du Patrimoine (AMVP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE	B. CANALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> I3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation
C. COMMUNICATIONS	D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
<ul style="list-style-type: none"> EL3 Halage et marchepied T1 Domaine public ferroviaire T5 Aéronautique de logement T8 Radiolélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage 	<ul style="list-style-type: none"> PT1 Protection des centres de réception radiolélectrique contre les perturbations électromagnétiques PT2 Protection des centres radiolélectriques d'émission et de réception contre les parasites PT3 Réseaux de télécommunication

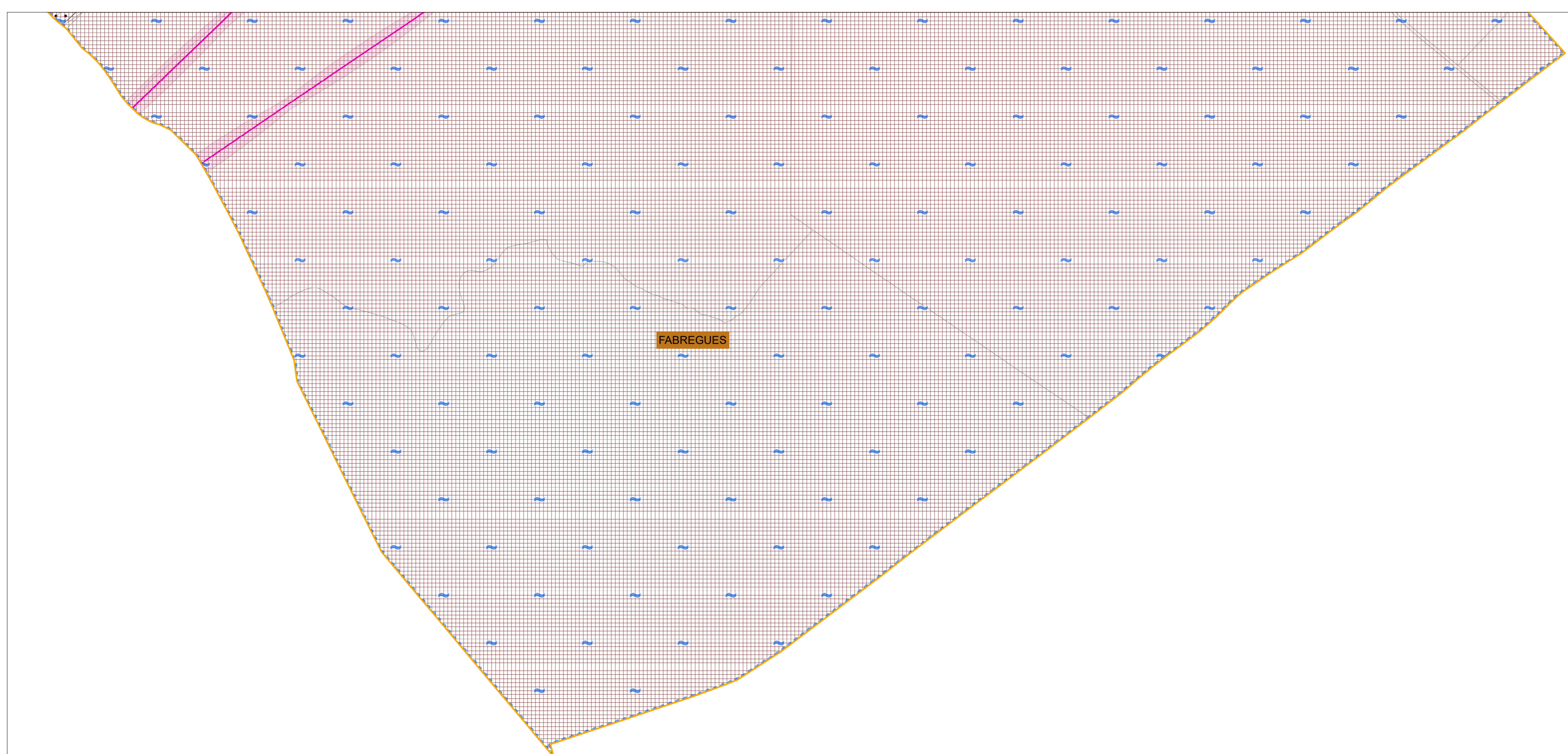
III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A- SALUBRITE PUBLIQUE	B - SECURITE PUBLIQUE
<ul style="list-style-type: none"> INT1 Cimetières INT1 Voilage des cimetières 	<ul style="list-style-type: none"> PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRi PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRiF PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'ouvrages sensibles

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILLAGES DU PLAN

	Parcelle
	Bât
	Commune





montpellier
Méditerranée
Métropole

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Montpellier Méditerranée Métropole

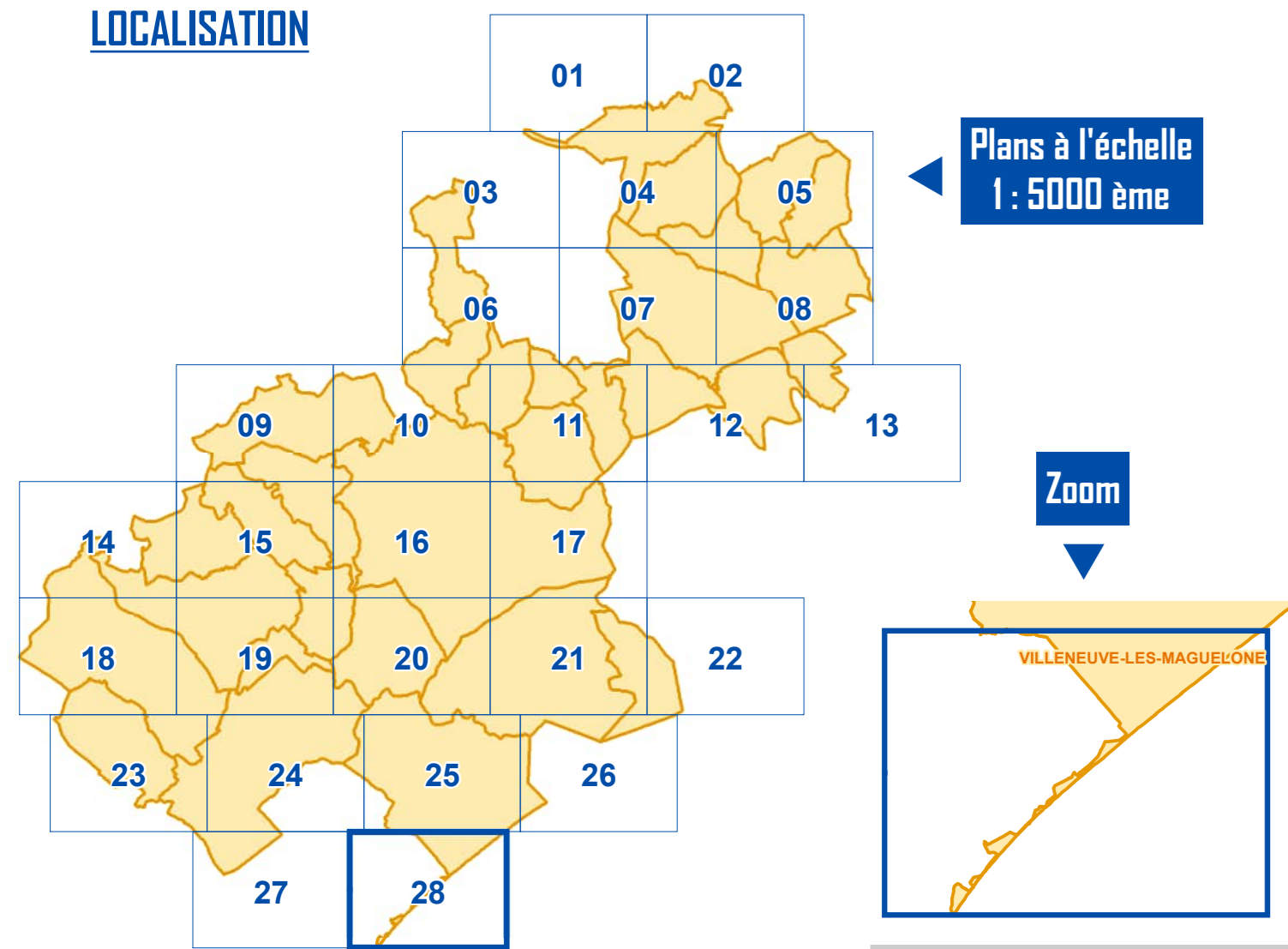
Annexes

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

PLAN
28

Echelle 1 : 5000 ème
50 Mètres

LOCALISATION



LEGENDE

I. SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A. PATRIMOINE NATUREL

- ELS Passage des piétons sur le littoral
- AS1 Planières de protection des eaux potables et minérales
- AC3 Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles

B - PATRIMOINE CULTUREL

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Abords des monuments historiques
- AC2 Sites inscrits et classés
- AC4 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
- AC4 Bis Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP)

II. SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

A. ENERGIE

- I3 Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de conduits d'échappement
- I4 Ouvrages de transport et de distribution d'électricité

B. CANALISATIONS

- I1 Maître de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- A2 Passage des conduites souterraines d'irrigation

C. COMMUNICATIONS

- EL3 Halage et marchepied
- T1 Domaine public ferroviaire
- T5 Aéronautique de logement
- T8 Radiolégitime de protection des installations de navigation et d'atterrissage

D - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

- PT1 Protection des centres de réception radiolégitime contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Protection des centres radiolégitimes d'émission et de réception contre les parasites
- PT3 Réseaux de télécommunication

III. SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE

A- SALUBRITE PUBLIQUE

- INT1 Cimetières
- INT1 Voisage des cimetières

B - SECURITE PUBLIQUE

- PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRi
- PM1 Enveloppe des zonages réglementaires de PPRiF
- PM2 Installations classées pour la protection de l'environnement et des sites publics, de stockage de déchets ou d'activités cancéreuses

NB : Les données affichées reflètent l'état de la situation des SUP récupérées auprès des gestionnaires avec le concours de l'Etat

HABILLAGES DU PLAN

- Parcelle
- Bât
- Commune

